



Nouvelles d'Osselle-Routelle

ÉDITO

Quel bel été ! Riche en manifestations qui se sont succédées toute la saison, qu'elles soient organisées par la municipalité ou par les associations. Les fortes chaleurs ont permis une fréquentation élevée à la Base de loisirs d'Osselle. Le retour des **Mardis des Rives** sur la commune, avec un nouveau site au rond-point devant l'école Simone Veil à Routelle, a connu un véritable succès. L'opéra promenade Justiniana, qui se représentait pour la première fois à Osselle, nous a enchanté et séduit avec un spectacle de haute qualité.

Cet été a connu des températures extrêmement élevées, à plusieurs reprises, et une période de sécheresse de niveau Crise, plus longue que ce que nous avons connu les années précédentes. Notre alimentation en eau potable, que ce soit sur le captage de la nappe phréatique à Routelle ou de la source à Osselle n'a pas failli. Des relevés étaient transmis toutes les semaines par les services de GBM pour suivre les ressources et connaître la situation afin d'anticiper le risque de pénurie, mais grâce au retour de la pluie mi-août, les niveaux, tout en restant bas, se sont stabilisés.

La rentrée s'annonce difficile face à la crise économique et énergétique principalement due à la guerre qui se prolonge aux portes de l'Europe. Nous allons devoir faire preuve de sobriété, changer nos comportements... Les mairies, l'école et l'église de Routelle sont chauffées par des chaudières au gaz, dont certaines sont vieillissantes. Par quelle énergie allons-nous les remplacer ? C'est la période pour s'inscrire à l'affouage ; c'est une possibilité pour chauffer votre habitation à prix plus que raisonnable si vous avez une cheminée. La municipalité n'a pas augmenté le prix du stère depuis plusieurs années (6,50 €/le stère).

Concernant notre consommation en électricité, elle a été fortement réduite depuis que la commune a fait le choix d'éteindre son éclairage public il y a plusieurs années.

Nous sommes toujours vigilants : chaque petit geste compte, et nous devons tous y contribuer.

Anne OLSZAK, maire



Affouage 2022

Les parcelles destinées à l'affouage cette année sont la 14 pour la forêt de Routelle et la 10 pour Osselle. Le tarif du stère de bois est à 6,50 €.

Les personnes désirant un lot sont priées de venir s'inscrire en mairie avant le vendredi 4 novembre 2022, les lundis et mercredis sur Osselle de 16h30 à 18h30 et les vendredis sur Routelle de 16h à 18h30.

Lors de votre inscription, merci d'apporter une attestation de votre assurance confirmant que vous êtes couvert pour le façonnage du bois.

Avis aux bacheliers

Vous avez obtenu votre baccalauréat en 2022 avec une mention bien ou très bien. Faites-vous connaître en mairie en apportant votre relevé de notes. La municipalité vous offrira un bon d'achat pour votre réussite.

Campagne de stérilisation



La commune a débuté cet été une campagne de stérilisation suite au signalement de populations de chats errants essentiellement sur Routelle. Comme en 2020, une convention a été conclue avec l'association "30 Millions d'Amis" qui participe financièrement à hauteur de 50% des frais pour un total de 12 chats errants. La municipalité remercie les personnes qui mettent leur cage à disposition et les habitants qui participent à la capture des chats et à leur transport auprès du vétérinaire chargé de les stériliser. Ces chats sont pucés au nom de "30 Millions d'Amis" et relâchés sur le territoire de la commune.

Il est fortement conseillé aux propriétaires de chats de les stériliser pour éviter les bagarres et les marquages urinaires chez les mâles, les cancers de la chaîne mammaire chez les femelles et la transmission de maladies virales.

Spectacles de l'été



Mardi 19 juillet a été le jour le plus chaud du mois de juillet (38° à l'ombre !) ; c'était également le jour où le Mardi des Rives (concert gratuit organisé par GBM) se déroulait à Routelle, avec le groupe Matanzas au son World Latino très entraînant. Pour la première fois, quatre associations du

village (ACCA, Auricella, Cado et la Voie Romaine d'OR) se sont regroupées pour assurer la buvette/restauration dans la cour de l'école Simone Veil. Les nombreux bénévoles ont œuvré toute la journée sous la canicule jusqu'à tard dans la soirée pour offrir au public nombreux (plus de 1600 personnes) sandwiches, boissons fraîches et crêpes généreuses avec une organisation exemplaire car la file d'attente était quasi inexistante (hormis le glacier...), sans oublier les bénévoles qui ont géré les parkings.

Cette soirée a été, malgré la chaleur, une très belle fête, et les retours du public étaient enthousiastes.



Vendredi 26 août, la pluie a failli tout gâcher mais elle s'est arrêtée deux heures avant le début de la représentation de l'ensemble Justiniana : "Summertime - Opéra pour un ciel étoilé" sur la musique de George Gershwin. Le spectacle, à guichet fermé, qui s'est déroulé en trois scènes, sur trois lieux différents d'Osselle, était magique ! Le public a été conquis par la prestation des chanteurs et musiciens, la qualité scénique, qui flirtait avec la comédie musicale, et a chaleureusement ovationné les artistes lors du final. Un grand merci aux familles qui ont accueilli les artistes pour deux nuits, sans qui ce spectacle n'aurait pas pu avoir lieu. On espère retrouver la compagnie en 2024 !



Rentrée scolaire

Les enfants ont repris le chemin des écoles jeudi 1^{er} septembre, avec une rentrée "traditionnelle", c'est-à-dire sans masque ni protocole sanitaire contraignant. Les effectifs sont stables : environ 150 enfants répartis équitablement à l'école Simone Veil et à l'école Nelson Mandela.

Cette année, les enfants du CP sont tous réunis au sein d'une seule et même classe à Routelle alors que les cinq autres classes regroupent deux niveaux scolaires. L'équipe pédagogique n'a pas changé, cependant, M. Eric Jeannot est remplacé par M. Gabet. Céline et Gabrielle sont toujours là en tant qu'ATSEM et accompagnatrices dans le bus scolaire pour les tournées concernant les enfants de moins de 6 ans. Elles assurent également l'entretien des écoles avec Nadine et Josette.

Le périscolaire et la cantine, gérés par les Francas, ont démarré intensément avec une fréquentation élevée les matins et les midis (entre 95 et 105 enfants sur deux services). Le recrutement de personnel de service est compliqué. Sachez que si vous avez des remarques ou des questions, le SIVOS se tient à votre disposition. Mail : sivosdes3moulins@orange.fr

Aide aux jeunes

Pour rappel, la commune aide à la pratique d'un sport ou d'une activité culturelle les jeunes jusqu'à 18 ans à hauteur de 20 € par personne.

Pour les familles bénéficiant de l'allocation rentrée scolaire, l'état reconduit le "Pass'Sport", une participation de 50 €. Pour tous renseignements, rendez-vous sur : <https://pass.sports.gouv.fr/>

La municipalité aide aussi à hauteur de 30 € les voyages scolaires de vos enfants jusqu'à 18 ans. Pour les modalités, contactez le secrétariat.

Plage d'Osselle : un bilan positif pour la saison



La saison estivale est terminée, le moment choisi pour tirer le bilan.

Avec plusieurs épisodes caniculaires, la plage d'Osselle a été le point de rendez-vous fraîcheur de l'été du Grand Besançon.

Au total, 34 607 visiteurs se sont rendus sur le site au cours de la saison 2022,

une fréquentation presque 2 fois plus élevée que la saison dernière (17 744 visiteurs) qui avait pâti d'une météo capricieuse, et proche du niveau record de 2020 (34 743 visiteurs).

Avec sa quarantaine d'emplacements disponibles, le camping a battu des records. 2 800 nuitées ont été enregistrées alors que la fréquentation moyenne tourne habituellement autour de 2 100 nuitées par saison.

Aquagym, paddles, pédalos, canoës, sessions de pêches animées par la fédération départementale, visites de découverte des oiseaux ou des petites bêtes du site organisées par la LPO, simulateur de conduite proposé par le Kaf Truck de la Mission Locale sont autant d'activités qui ont participé au succès de la base nature cette saison. Sans oublier les soirées musicales qui ont animé l'espace restauration les vendredis et samedis soirs.

Pourtant, la saison 2022 a bien failli être écourtée. Juste avant le week-end du 15 août, l'ARS a décidé de suspendre la baignade et les activités nautiques en raison d'une série de signalements de gastro-entérites aiguës, en majorité chez des enfants qui s'étaient baignés au lac d'Osselle.

Finalement, les analyses complémentaires de l'eau de baignade qui ont été menées n'ont révélé aucune anomalie. Les restrictions ont été levées et la base nature a rouvert ses portes après une semaine de fermeture.

La saison estivale s'est achevée comme prévu le 31 août, laissant place au vaste chantier de réhabilitation du site, sous la compétence de GBM. Les travaux vont démarrer, avec pour objectif un nouveau bâtiment d'accueil en 2024. La base restera néanmoins ouverte en 2023 (sauf le camping) avec un fonctionnement adapté aux travaux. Concernant les aménagements, visant à reconfigurer la base de loisirs existante, le permis d'aménager a été déposé en mairie et une procédure de déclaration d'utilité publique du projet a été engagée par la Communauté Urbaine. Dans le cadre de cette procédure, une enquête publique préalable aura lieu courant de l'automne en mairie d'Osselle. Les dates et horaires de permanence seront communiqués ultérieurement.

PRÉPARATION D'UNE EXPO PHOTO SUR L'HISTOIRE DE LA BASE

La mairie recherche de vieilles photographies et témoignages de la base d'Osselle pour retracer l'histoire de ce lieu dans une exposition photo qui sera présentée au public à la fin des travaux de réhabilitation du site.

Si vous possédez des photographies ou autres documents sur ce lieu, vous pouvez contacter la mairie d'Osselle-Routelle : Tél. 03.81.63.61.40 - Mail : mairie.osselle-routelle@orange.fr

En bref

Rappel Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) est accessible à tous et consultable sur le site de la commune

<https://osselle-routelle.fr/urbanisme>

Pour mémoire : les modifications de l'aspect extérieur de votre propriété sont également soumises à **autorisation** de la part de la commune. Pensez à consulter le secrétariat de mairie pour toute question avant la réalisation de vos travaux.

Vous avez terminé les travaux pour lesquels vous avez obtenu une *autorisation d'urbanisme* ? Il vous reste à en informer la mairie pour l'obtention d'une **déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)**.

La commune, après qu'une visite de contrôle sur place ait eu lieu, validera ou non la conformité des travaux avec l'autorisation d'urbanisme préalablement obtenue.

Recensement des jeunes

Tous les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser en mairie afin d'être convoqués à la Journée Défense Citoyenne.

Cette démarche est obligatoire et l'attestation de réalisation de la J.D.C. est nécessaire pour pouvoir passer le permis de conduire ou s'inscrire à certains examens.

Merci de vous présenter en mairie avec votre carte d'identité et le livret de famille.



Illiwap

La commune, par le biais de l'application Illiwap, va maintenant vous informer des manifestations organisées par les associations du village. Pour être informé, téléchargez l'application gratuite sur votre smartphone.

Gestion des poubelles au Moulin Ringeard



Un nouvel aménagement devrait être réalisé d'ici fin d'année sur le parking du Moulin Ringeard, au bord de la RD13. Il s'agit d'une plateforme qui accueillera deux nouveaux bacs (pour les déchets recyclables et les déchets ménagers) pour cette rue, qui comprend 8 foyers, en remplacement des poubelles individuelles actuelles. Cette solution permettra de résoudre les problèmes de circulation et de manœuvres des camions poubelles sur le chemin du Moulin Ringeard : ces derniers ne peuvent emprunter le virage en épingle et ne sont plus autorisés à effectuer de marche arrière. Le service de GBM ira à la rencontre de ces foyers cet automne pour expliquer les nouvelles modalités d'usage.

Nota bene : Ces bacs seront réservés à l'usage exclusif des habitants du Moulin Ringeard. Ils seront fermés à clé, et nécessiteront un badge pour être ouverts.

Rappel : le dépôt d'ordures sur la voie publique est passible d'une amende.



INFORMATION A DESTINATION DES USAGERS

La Direction Gestion des Déchets mène une campagne d'installation de puces d'identification sur les bacs jaunes non encore équipés sur toutes les communes de Grand Besançon Métropole.

Début de l'opération dans votre commune : **OSSELLE-ROUTELE**
le vendredi 7 octobre 2022.

Veillez à sortir votre bac jaune (qu'il soit plein ou vide)
les vendredis 7 et 21 octobre, et le samedi 5 novembre jours de collecte,
et à le laisser accessible jusqu'à 15h.

Cette opération n'entraînera aucuns frais supplémentaires et ne changera pas le système de facturation basé uniquement sur la levée et le poids du bac gris.

Merci pour votre coopération.

03.81.41.55.35
gestion-dechets@grandbesancon.fr

Consultation publique

Le SYBERT organise des réunions citoyennes dans plusieurs communes. Le but étant d'échanger des idées, réfléchir et imaginer de nouvelles solutions pour réduire encore nos déchets et améliorer davantage leur gestion sur notre territoire.

Des ateliers participatifs vous sont proposés afin de trouver localement et collectivement des pistes d'améliorations sur les cycles de vie de nos déchets. Un ESCAPE GAME sera organisé et une collation sera offerte. Voici les communes et les dates proposées : **Saint-Vit, Salle des fêtes, lundi 10 octobre à 18h** - Ornans, Centre d'Animation et de Loisirs (CAL), **jeudi 13 octobre à 18h** - Besançon, la Malcombe, **samedi 15 octobre à 9h** - Amancey, Mairie, **vendredi 21 octobre à 18h**. Événement gratuit et ouvert à tous. Durée 3h, inscriptions recommandées mais pas obligatoire. Venez nombreux, en famille, avec vos amis. Soyez acteurs et décideurs pour l'avenir.

Frelons asiatiques



De nombreuses personnes nous ont signalé au mois d'août la présence de frelons asiatiques sur la commune, que ce soit sur Osselle ou Routelle. Nous vous conseillons plusieurs sites : frelonasiatique.mnhn.fr et lefrelon.com sur lequel vous pourrez trouver de nombreuses informations (identifier le frelon, signaler un nid de frelon, etc...). Avec l'automne qui arrive, si vous remarquez un nid dans un arbre, ne le touchez pas et prévenez la mairie.

Travaux du lagunage



L'opération de réfection du lagunage d'Osselle était programmée par les services de Grand Besançon depuis 2019, mais la crise du covid-19 a retardé l'échéance. Les travaux ont débuté difficilement début juillet (problème d'installation du chantier, matériel amphibie inutilisable, ...) mais l'entreprise a pu aspirer les boues, les faire sécher sur

place et les transférer dans un centre de traitement (à côté de Gray). La manœuvre s'est avérée plus complexe pour le troisième bassin car le fond était recouvert de sable qui avait été mis pour lester la bâche, et l'opération d'aspiration risquait d'endommager le matériel. Il a été nettoyé à la reprise des travaux fin août. Les bords des bassins ont été redessinés, et les bâches recouvrant les bassins 2 et 3 ont été remplacées.

Groupe local LPO : nettoyage en forêt



Cet été, les bénévoles du groupe local LPO d'Osselle et du CNB ont mené deux éco-chantiers de nettoyage et curage d'ornières forestières et d'une mare dans les bois d'Osselle. Ces opérations ont pour objectif de préserver ces milieux du comblement naturel afin d'assurer des lieux de reproduction pour les batraciens. Un suivi sur plusieurs mois avait révélé

que ces points d'eau s'asséchaient trop tôt, ne permettant pas aux têtards de devenir adultes. Un grand merci à tous les participants venus partager leurs efforts et bonne humeur ! Contact : groulocal.siteosselle@lpo.fr

Un vide-greniers sous le soleil

À l'occasion des Trésors du grenier 2022, ce sont 70 exposants et de nombreux visiteurs qui ont été accueillis par l'équipe d'Auricella, parée de beaux T-Shirts verts dans la Grande Rue, la place du village, le champ communal et dans la cour de l'ancienne école à l'espace buvette-restauration.



Cette année, nous avons privilégié l'accueil des chineurs avec des bénévoles sur le parcours du vide-greniers pour aiguiller et faciliter l'accès au parking, ainsi que l'accueil des personnes à mobilité réduite avec des places de parking réservées au cœur de la manifestation. Les habitants de la Grande rue n'étaient pas en reste puisque beaucoup ont pu s'installer devant chez eux.

Vous êtes venus nombreux faire une étape dans notre petit îlot de détente dans la cour de l'école pour y déguster au calme une crêpe, un sandwich ou une bière artisanale Rouget de Lisle à l'ombre du tilleul. À l'année prochaine.

Sandrine Grappey, Présidente

ACCA

La chasse a repris cette année le 11 septembre. Seuls les jours de battues se feront en alternance le samedi ou le dimanche. Les battues sont organisées pour chasser le gros gibier. Un chasseur (hors battues) peut chasser les oiseaux tous les samedis et les dimanches ainsi que les jours de la semaine **sauf le vendredi qui est interdit**. Des "échelles" pour les postes de battues ont été installées dans la forêt pour que les tirs des chasseurs soient "fichants", inclinés vers le sol et non plus à l'horizontal. Les postes en ligne pour les battues ont été réorganisés aussi pour éviter des accidents. Pour les balades en forêt, prévoyez un gilet fluo.

L'ACCA d'Osselle-Routelle participe depuis plusieurs années à l'élagage des lignes qui délimitent les parcelles de bois de la commune et, récemment, au déblaiement du parking de chasse et à la réfection du chemin blanc entre Routelle et Torpes, ou encore à la remise à plat des ornières dans le bois de la côte qui va au belvédère. Ces travaux évitent à la commune des frais d'entretien de ses forêts. C'est pourquoi lors du dernier Conseil Municipal, le bail de la location de l'ACCA a été révisé ; le Conseil a fixé la redevance annuelle à 100€.

Institut de Beauté itinérant

À compter de la mi-octobre, un nouveau service de soins assuré par une esthéticienne diplômée vous sera proposé tous les jeudis à Osselle, sur le parking en face de la fontaine, dans un camping-car spécialement aménagé pour votre bien-être.



Agenda des manifestations

Samedi 1^{er} octobre – 9h à 18h : 31^e Foire aux Saveurs d'Automne à Pouilley-Français. Plus de 160 exposants, entrée adulte : 2 €.

Jedi 13 octobre – 9h à 11h : Relais Petite Enfance : éveil artistique avec Caroline de Ecarts d'Arts dans la salle de la Mairie de Routelle. Animations gratuites pour les enfants de 0 à 6 ans.

Vendredi 14 octobre – 14h à 18h30 : AURICELLA : collecte au profit de l'Entraide du Val Saint-Vitois dans les mairies d'Osselle-Routelle et Roset-Fluans ainsi que dans les 2 écoles.

Dimanche 16 octobre – 14h30 – Voie Romaine d'OR : rendez-vous sur le parking au-dessus du cimetière d'Osselle pour une randonnée découverte de la voie romaine organisée avec l'Office de Tourisme. Inscription obligatoire au 03.81.80.92.55.

Samedi 22 octobre – 20h30 et **Dimanche 23 octobre** – 15h – AURICELLA : la troupe de théâtre "Carrousel" jouera au cinéma de Byans-sur-Doubs la pièce "Ça va chauffer". Voir article ci-dessous. Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres.

Dimanche 6 novembre – 8h30 à 16h – APE : Bourse aux jouets et puériculture dans la salle des fêtes de Roset-Fluans. Réservation et renseignements : asso.3moulins@gmail.com ou 06.79.60.93.83.

"Ça va chauffer" à Osselle-Routelle !

L'association Auricella a le plaisir de vous présenter la pièce de théâtre "Ça va chauffer" de la troupe Carrousel d'Osselle-Routelle qui jouera au foyer cinéma de Byans-sur-Doubs les 22 et 23 octobre prochains.

Mise en scène par Elisabeth Cuhe, cette pièce est l'aboutissement d'une année de travail du groupe de théâtre adulte, motivé et très professionnel.

Vous les connaissez, c'est votre voisine, votre voisin, enfin vous pensiez les connaître...ils vont vous surprendre en vous entraînant dans un petit café parisien des années 1920 où Nicole la patronne a bien du mal à faire sa place car sa belle-mère, Madame Alice, gère le café d'une main de fer...

Après une année sans atelier théâtre pour les enfants faute d'inscriptions, la saison 2022-2023 reprend avec une dizaine d'inscrits.



Elynn



Lévin



Yolande

Bienvenue à tous les nouveaux bébés de la commune et félicitations aux heureux parents.

Informations pratiques

Mairie d'Osselle-Routelle

31 Grande Rue
25320 Osselle-Routelle
Tél. 03.81.63.61.40
mairie.osselle-routelle@orange.fr
www.osselle-routelle.fr

Bibliothèque municipale

Nouveaux horaires :

Le vendredi de 17h à 19h
Tél. 06.43.80.18.44
bibliosselle@gmail.com
<https://bibliotheque-osselle-routelle.webnode.fr>

État civil

Naissances

Elynn COEVOET
le 27 mai 2022

Eliott FOURNIER
le 6 juillet 2022

Emma GAUDRY
le 18 août 2022

Lévin BERTENAND
le 30 août 2022

Luciano STEHLY
le 2 septembre 2022

Yolande PREAULT
le 3 septembre 2022

Mariage
Audrey BOILLON et Gaëtan APICELLA
le 3 septembre 2022

Décès
M. Roger BERNARD
le 4 juin 2022

M. Jean HOSTETTLER
le 12 août 2022

M. Dominique PELTIER
le 19 août 2022

Mme Denise LETESSIER
née STADELMANN
le 2 septembre 2022

Mme Claudine NIOGRET
née SCHLEUNIGER
le 14 septembre 2022